



Genève, le 13 novembre 2017

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint de l'Etat de Genève (départements de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE) et de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) et des communes de Confignon et Plan-les-Ouates**

## **Accord entre le Canton et les communes pour le développement des Cherpines**

**Une coordination optimale entre l'arrivée des premiers logements et l'offre en mobilité est impérative pour que le projet des Cherpines puisse démarrer. C'est aujourd'hui chose faite avec la signature d'une convention entre les conseillers d'Etat Luc Barthassat, chargé du DETA, et Antonio Hodgers, chargé du DALE, et les conseiller-e-s administratifs des communes de Confignon et Plan-les-Ouates. Par cette convention, le Canton renforce son engagement à l'égard des communes en matière de mobilité, élément-clé de la réussite du projet. A chaque étape, la réalisation de ce futur quartier sera ainsi accompagnée de mesures de transports spécifiques qui assureront le bon fonctionnement du quartier et des secteurs alentours en matière de mobilité.**

Cette convention spécifie des mesures de transports complémentaires à celles prévues initialement et apporte ainsi les garanties chères aux partenaires communaux d'un phasage concomitant entre l'urbanisation et le développement de l'offre de transports. Il s'agit de proposer aux habitants et usagers des Cherpines, dès leur arrivée sur le site, des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle, limitant ainsi le trafic motorisé.

Ce futur quartier correspond ainsi à l'ambition du Canton et des communes de développer la ville durable qui favorise les déplacements de courte distance et l'utilisation des transports publics. Pour ce faire, le Canton s'engage à réaliser le prolongement de la ligne 15 du tramway depuis les Palettes pour une mise en service au moment de la livraison des premiers logements du quartier du Rolliet, à l'horizon 2021.

En lien avec la densification du quartier, les étapes ultérieures de développement des Cherpines s'accompagneront également de mesures concrètes de mobilité durable, notamment une nouvelle ligne de bus à mettre en place ainsi qu'une nouvelle infrastructure de mobilité tangentielle, vraisemblablement de type "transport par câble". A plus long terme, les parties s'engagent à porter auprès de la Confédération le projet d'extension du réseau ferré du Léman Express jusqu'à Bernex, desservant au passage le quartier des Cherpines. Un réseau de mobilité douce sera réalisé pour l'ensemble du quartier qui sera desservi en parallèle par le futur tram Genève/Saint-Julien, en prolongement de l'actuelle ligne 15 et à terme par un transport par câble en direction des secteurs de Blandonnet et de l'aéroport. Cette convention s'inscrit pleinement dans les objectifs de la première mise à jour du plan directeur cantonal 2030 qui prévoit un renforcement de la coordination entre urbanisation et transport.

La dernière version consolidée du grand projet des Cherpines comprend désormais la réalisation d'environ 4000 logements sur une surface de 58 hectares à cheval sur le territoire des communes de Plan-les-Ouates et Confignon, en extension sur la zone agricole. 2500 nouveaux emplois sont également prévus, ainsi qu'un centre sportif, deux écoles primaires et une école secondaire, permettant d'accueillir 2500 élèves. Les premiers habitants sont attendus à l'horizon 2021.

Avec cette convention, les parties s'engagent également à tout mettre en œuvre, dans leurs domaines de compétences respectifs, afin de permettre la réalisation de ce grand projet Cherpines.

Une séance d'information publique sur ce projet aura lieu le mercredi 15 novembre 2017 à 18h en présence des deux conseillers d'Etat et représentants des deux communes. Du 16 au 21 novembre 2017, une exposition présentant l'état d'avancement général du projet est organisée. Plus d'informations sur : <https://www.ge.ch/dossier/nouveaux-quartiers/cherpines>

***Pour toute information complémentaire:***

***DALE*** : M. Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat, en contactant Pauline de Salis, Secrétaire générale adjointe, tél. +41 (0)76 604 20 66 ;

***DETA*** : M. Luc Barthassat, Conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Thomas Putallaz, secrétaire général adjoint, tél. +41 (0)79 417 09 69 ;

***Commune de Confignon*** : Mme Sylvie Jay, conseillère administrative, en contactant M. Mario Rodriguez, secrétaire général adjoint, tél. +41 (0)22 850 93 93;

***Commune de Plan-les-Ouates*** : M. Daniel Brunner, chargé de communication, tél. + 41 (0)22 884 64 93 ou [d.brunner@plan-les-ouates.ch](mailto:d.brunner@plan-les-ouates.ch).